

MEDIAJEUNESSE
SEJOURS DE VACANCES

SÉJOURS VACANCES ÉTÉ 2024





MEDIA JEUNESSE VACANCES









propose des séjours de vacances à des mineurs
dont les besoins nécessitent
un accompagnement spécifique et renforcé.

Accueillis en petits groupes
et encadrés par des équipes expérimentées,
les enfants sont accompagnés vers
la découverte d'un ailleurs et la mise en lumière
de leurs potentialités.

www.mediajeunesse.com

TOUS NOS SÉJOURS SONT À LA SEMAINE, POSSIBILITÉ D'INSCRIPTION POUR PLUSIEURS SEMAINES CONSÉCUTIVES.



THÈME DU SÉJOUR	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	ÂGE 6 à 12 ans - 12 à 17 ans	DATES	DURÉE	TARIFS
 MULTI-ACTIVITÉS	Haute-Savoie		Samedi 6 au 13 Juillet 2024 Samedi 13 au 20 Juillet 2024 Samedi 20 au 27 Juillet 2024 Samedi 27 Juil. au 3 Août 2024 Samedi 3 au 10 Août 2024 Samedi 10 au 17 Août 2024 Samedi 17 au 24 Août 2024 Samedi 24 au 31 Août 2024	8 jours 15 jours 22 jours	900 € 1780 € 2650 €
 SPORT NAUTIQUE, MULTI-ACTIVITÉS ET MER	Provence		Samedi 6 au 13 Juillet 2024 Samedi 13 au 20 Juillet 2024 Samedi 20 au 27 Juillet 2024 Samedi 27 Juil. au 3 Août 2024 Samedi 3 au 10 Août 2024 Samedi 10 au 17 Août 2024 Samedi 17 au 24 Août 2024 Samedi 24 au 31 Août 2024	8 jours 15 jours 22 jours	900 € 1780 € 2650 €
 MOTO CROSS ET MER	Provence		Samedi 6 au 13 Juillet 2024 Samedi 13 au 20 Juillet 2024 Samedi 20 au 27 Juillet 2024 Samedi 27 Juil. au 3 Août 2024 Samedi 3 au 10 Août 2024 Samedi 10 au 17 Août 2024 Samedi 17 au 24 Août 2024	8 jours 15 jours	970 € 1920 €
 SÉJOUR ITINÉRANT AU MAROC	Maroc		Samedi 6 Juil. au 3 Août 2024 Samedi 3 au 31 Août 2024	29 jours	160€/jour

TARIFS DES TRANSPORTS ACCOMPAGNÉS ALLER / RETOUR

POUR TOUS LES SÉJOURS	VILLE DE DÉPART	TARIFS
	Paris	280 €
	Lyon	180 €
	Marseille	60 € / 280 €
	Reims / Lille	500 €

Pour un départ d'une gare différente, veuillez appeler le secrétariat pour vous renseigner sur les convois possibles.



QUI SOMMES-NOUS ?PAGE 8

À QUI S'ADRESSENT NOS SÉJOURS ?

NOTRE PROJET PÉDAGOGIQUE

QUE COMPRENNENT NOS SÉJOURS ?PAGE 9

L'hébergement en pension complète.

Les activités.

L'encadrement défini dans le projet éducatif.

QUE NE COMPRENNENT PAS NOS SÉJOURS ?

Le transport.

L'assurance Annulation.

QUELLES SONT LES LIMITES DE NOS ACCOMPAGNEMENTS ?PAGE 10

NOS DIFFÉRENTS SÉJOURS



À LA MONTAGNE

SÉJOUR MULTI-ACTIVITÉS EN SAVOIEPAGE 11



À LA MER

SÉJOUR SPORT NAUTIQUE, MULTI-ACTIVITÉS ET MER EN PROVENCEPAGE 12



SÉJOUR MOTO CROSS ET MER

EN PROVENCEPAGE 13



À L'ÉTRANGER

SÉJOUR ITINÉRANT AU MAROCPAGE 14

LES MODALITÉS D'INSCRIPTIONPAGE 15

LE DOSSIER D'INSCRIPTION

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTEPAGE 16

SOUTIEN AUX TRANSFERTSPAGE 19





QUI SOMMES-NOUS ?

Média Jeunesse Vacances est une association qui fait partie du groupe Média Jeunesse, qui œuvre depuis plus de dix ans dans le champ de la Protection de l'Enfance et qui est spécialisée dans l'organisation de séjours éducatifs. Les séjours de vacances organisés par Média Jeunesse sont agréés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Rhône et enregistrés sous le numéro d'organisateur 0690693SV000111.

À QUI S'ADRESSENT NOS SÉJOURS ?

Média Jeunesse Vacances propose des séjours de vacances à des mineurs dont les besoins nécessitent un accompagnement spécifique et renforcé, âgés de 6 à 17 ans.

NOTRE PROJET PÉDAGOGIQUE



Le cœur du projet éducatif de Média Jeunesse s'appuie sur la pluralité géographique, culturelle et sociale, afin de proposer aux enfants accueillis une ouverture au monde qui les entoure, la découverte d'un ailleurs et une démarche citoyenne.

Nos séjours proposent des cadres d'expérimentation ludiques et originaux, tout en garantissant des conditions de sécurité optimales ainsi qu'un encadrement compétent, en France comme à l'étranger.

Lors de ces séjours, des activités culturelles, à dimension sociale et/ou humanitaire, sportives ou de loisirs sont organisées dans un contexte convivial qui laisse la place à chacun d'exister dans sa spécificité et au sein du groupe.

Afin de favoriser la mixité sociale et d'éviter les phénomènes de stigmatisation, les effectifs d'enfants sont peu élevés et les séjours se déroulent sur des sites où séjournent également des familles ou d'autres organisateurs de séjours.



QUE COMPRENNENT NOS SÉJOURS ?

- L'hébergement en pension complète
- Les activités
- L'encadrement défini dans le projet éducatif

DES ÉQUIPES AGUERRIES ET RENFORCÉES :

- ▶ Un taux d'encadrement renforcé (1 adulte pour 3 ou 4 enfants) supérieur au taux réglementaire fixé par Jeunesse et Sports (1 adulte pour 12 enfants).
- ▶ Des professionnels justifiant d'une expérience significative de ce public, diplômés soit de l'animation socioculturelle, soit de l'éducation spécialisée.
- ▶ Des niveaux de rémunération attractifs pour le domaine de l'animation volontaire.
- ▶ Le respect de la législation en vigueur sur les temps de repos des animateurs.
- ▶ L'intervention d'animateurs « de soirée » pour sécuriser les enfants accueillis et permettre le repos des équipes de jour.

UNE CONTINUITÉ DE PARCOURS :

- ▶ Un lien avec les référents sociaux avant, pendant, et après les séjours.
- ▶ À la demande du service, une évaluation du séjour peut être rédigée.
- ▶ Un coordinateur mobilisé pour soutenir les équipes et à l'écoute des référents sociaux.

UNE INDIVIDUALISATION DES ACCOMPAGNEMENTS :

- ▶ Des effectifs de jeunes limités (entre 15 et 20 jeunes maximum).
- ▶ Le recours possible à des tierces personnes pour des enfants nécessitant un accompagnement permanent et individualisé.
- ▶ Un dossier d'inscription permettant d'évaluer la situation du jeune au moment de l'inscription.

QUE NE COMPRENNENT PAS NOS SÉJOURS ?

- Le transport
- L'assurance annulation



QUELLES SONT LES LIMITES DE NOS ACCOMPAGNEMENTS ?

Notre organisation, nos moyens, et notre projet éducatif même s'ils s'inspirent de l'éducation spécialisée, sont bel et bien du ressort de l'animation volontaire.

Pour les jeunes traversant de très grandes difficultés (passages à l'acte délinquants, crises à répétition, médications très lourdes), nous pouvons envisager un accueil individualisé sur la base d'une collaboration étroite avec le référent social en amont, pendant et après le séjour. Sans travail préparatif de co-élaboration du séjour, la multiplication sur un même séjour de ce type de profils risque de mettre à mal l'ensemble des acteurs et de nuire à la dynamique de groupe.

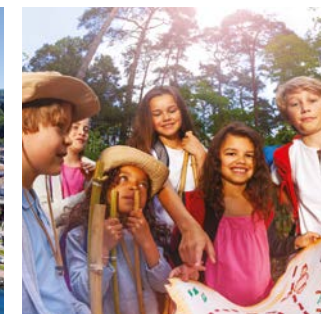
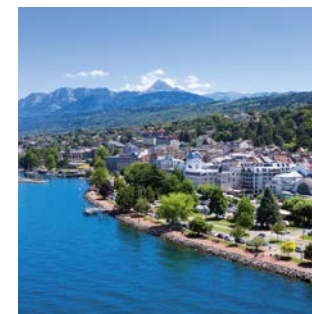
Nous tenons ici à insister sur le fait que nos séjours de Vacances sont déclarés auprès de Jeunesse et Sports et qu'ils ne peuvent se substituer à un placement ou une prise en charge médicalisée.

Les jeunes aux comportements trop transgressifs, et/ou relevant du soin et pour lesquels nous n'aurions pas été sensibilisés au préalable, mettant en danger le groupe, seront malheureusement exclus une fois les limites des équipes éducatives atteintes. Le séjour sera toutefois dû en totalité, Média Jeunesse Vacances réglant par avance la plupart des frais relatifs aux séjours.

Dans l'intérêt des enfants accueillis, nous vous remercions donc de nous informer par avance des besoins spécifiques des enfants que vous souhaitez nous confier.



SÉJOUR MULTI-ACTIVITÉS EN HAUTE-SAVOIE



DESCRIPTION SITUATION GÉOGRAPHIQUE :

A mi-chemin entre le lac et la montagne, le village de Saint-Paul en Chablais offre des paysages riches et variés, supports à de nombreuses activités.

SÉJOUR :

Le séjour proposera plusieurs activités à Sensation, de plaisir et de pleine nature (VTT, dévalkart, parcours aventure, rafting, équitation, etc.), mais aussi des sorties diverses (cinéma, bowling, etc.).

HÉBERGEMENT :

Chambres de 2 à 4 lits avec sanitaire à l'étage.



ENCADREMENT : 1 Directeur
1 Adjoint Polyvalent / 4 Animateurs

EFFECTIF : 16 jeunes
Groupe 6/12 ans et Groupe 12/17 ans

DATES DES SÉJOURS :

Samedi 6 au 13 Juillet 2024
Samedi 13 au 20 Juillet 2024
Samedi 20 au 27 Juillet 2024
Samedi 27 Juil. au 3 Août 2024
Samedi 3 au 10 Août 2024
Samedi 10 au 17 Août 2024
Samedi 17 au 24 Août 2024
Samedi 24 au 31 Août 2024

PRIX : 8 jours : 900 €
15 jours : 1780 € / 22 jours : 2650 €

TRANSPORT (optionnel) :

Paris : 280 € / Lyon : 180 € / Marseille : 280 € / Reims : 500 € / Lille : 500 €

Pour toute demande d'appui à un transfert, merci de nous contacter !



SPORT NAUTIQUE, MULTI-ACTIVITÉS ET MER EN PROVENCE



DESCRIPTION SITUATION GÉOGRAPHIQUE :

Au cœur de la Provence à proximité de Salon de Provence et de la Côte Bleue Méditerranéenne, la ville de Grans est idéalement située pour découvrir cette région.

SÉJOUR :

Les jeunes auront la possibilité de découvrir les charmes de la Provence, notamment au travers de sorties culturelles diverses (Sport Collectif, Randonnée, Découverte d'une ferme pédagogique...). Plusieurs journées à la mer rythmeront le séjour.

HÉBERGEMENT :

Chambres de 2 à 4 lits avec sanitaire à l'étage.



ENCADREMENT : 1 Directeur
1 Adjoint Polyvalent / 4 Animateurs

EFFECTIF : 16 jeunes
Groupe 6/12 ans et Groupe 12/17 ans

DATES DES SÉJOURS :

Samedi 6 au 13 Juillet 2024
Samedi 13 au 20 Juillet 2024
Samedi 20 au 27 Juillet 2024
Samedi 27 Juil. au 3 Août 2024
Samedi 3 au 10 Août 2024
Samedi 10 au 17 Août 2024
Samedi 17 au 24 Août 2024
Samedi 24 au 31 Août 2024

PRIX : 8 jours : 900 €
15 jours : 1780 € / 22 jours : 2650 €

TRANSPORT (optionnel) :

Paris : 280 € / Lyon : 180 € / Marseille : 60 € / Reims : 500 € / Lille : 500 €
Pour toute demande d'appui à un transfert, merci de nous contacter !



SÉJOUR MOTO CROSS ET MER EN PROVENCE



DESCRIPTION SITUATION GÉOGRAPHIQUE :

Au cœur de la Provence à proximité de Salon de Provence et de la Côte Bleue Méditerranéenne, la ville de Grans est idéalement située pour découvrir cette région.

SÉJOUR :

Les jeunes auront la possibilité de découvrir un sport mécanique et de découvrir la Provence au travers de sorties culturelles diverses. De plus, plusieurs journées à la mer rythmeront le séjour.

HÉBERGEMENT :

Chambres de 2 à 4 lits avec sanitaire à l'étage.



ENCADREMENT : 1 Directeur
1 Adjoint Polyvalent / 2 Animateurs

EFFECTIF : 7 jeunes
Groupe 12/17 ans

DATES DES SÉJOURS :

Samedi 6 au 13 Juillet 2024
Samedi 13 au 20 Juillet 2024
Samedi 20 au 27 Juillet 2024
Samedi 27 Juil. au 3 Août 2024
Samedi 3 au 10 Août 2024
Samedi 10 au 17 Août 2024
Samedi 17 au 24 Août 2024

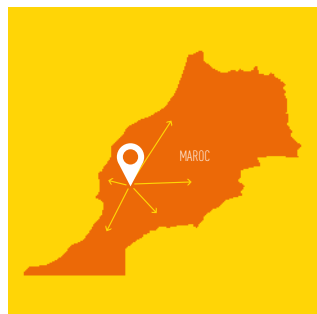
PRIX :
8 jours : 970 €
15 jours : 1920 €

TRANSPORT (optionnel) :

Paris : 280 € / Lyon : 180 € / Marseille : 60 € / Reims : 500 € / Lille : 500 €
Pour toute demande d'appui à un transfert, merci de nous contacter !



SÉJOUR ITINÉRANT AU MAROC



DESCRIPTION SITUATION GÉOGRAPHIQUE :

L'itinéraire proposé offre une immersion complète dans la culture locale en permettant de découvrir les activités traditionnelles et les villages emblématiques du pays.

SÉJOUR :

Durant le séjour, les jeunes travailleront sur leur autonomie (gestion du quotidien, des repas, etc...) et participeront à un chantier solidaire (aménagement école, construction puits, etc...). De plus, ils auront la possibilité de découvrir les charmes du Maroc, notamment au travers d'activités sportives et culturelles.

HÉBERGEMENT :

Chambres de 2 lits avec sanitaire à l'étage.



ENCADREMENT :

1 Directeur
2 Animateurs

EFFECTIF :

9 jeunes
Groupe 12/17 ans

DATES DES SÉJOURS :

Samedi 6 Juil. au 3 Août 2024
Samedi 3 au 31 Août 2024

PRIX :

29 jours : **160 €/jour**
(hors billet d'avion)

TRANSPORT (optionnel) :

Pour toute demande d'appui à un transfert, merci de nous contacter !



LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

- ▶ Après avoir fait le choix du séjour, veuillez nous adresser le dossier d'inscription* muni des pièces demandées.
- ▶ Le séjour sera **considéré réservé** à réception d'un acompte de 30% ou de la prise en charge et du dossier complet.
- ▶ Dates de clôture des inscriptions :
 - ➔ Séjours du Mois de **JUILLET 2024** : 17 JUIN 2024
 - ➔ Séjours du Mois d'**AOÛT 2024** : 15 JUILLET 2024

LE DOSSIER D'INSCRIPTION*

- ▶ Nous pouvons vous l'adresser par mail, il suffit de **nous contacter au : 04 78 26 38 92**



Crédits photos : Samuel Borges Photography, Sergey Novikov, Vince Fleming, Austin Ban, David Armstrong



LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les séjours de vacances organisés par l'association MEDIA JEUNESSE VACANCES sont agréés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Rhône et enregistrés sous le numéro d'organisateur 0690693SV000111.

Pré-inscription en séjour de vacances

Afin de garantir l'inscription du jeune dans de bonnes conditions, il est recommandé de prendre contact avec nos services au plus tard un mois avant le début du séjour.

Les pré-inscriptions se réalisent uniquement par téléphone. Lors de l'échange téléphonique, notre service d'inscription détermine notre capacité à proposer un séjour adapté à la situation du jeune (une note peut être demandée). Les modalités du séjour (dates, convoyage, assurance optionnelle) sont également déterminées lors de l'entretien.

Suite à cet entretien un devis est envoyé ainsi que les documents suivants :

- "Guide constitution du dossier"
- "Fiche de renseignements"
- "Fiche sanitaire"
- "Certificat médical"
- "Autorisation des responsables légaux"
- Le présent document « Conditions Générales de Vente »

Le service responsable du participant s'engage à communiquer toutes les informations relatives à l'enfant tant sur le plan comportemental que sur le plan médical et psychologique. La dissimulation d'informations susceptibles de mettre en danger le jeune ou autrui entraînera la fin immédiate du séjour ainsi que le signalement auprès des autorités compétentes.

Réservation d'une place

La place en séjour de vacances est réservée dès réception :

- D'une Prise en Charge financière pour les services départementaux
- Ou d'un devis signé avec la mention « pour accord » et d'un chèque d'acompte de 30% du montant du séjour pour les associations.

Sans ces pièces MEDIA JEUNESSE VACANCES se réserve le droit d'annuler la pré-inscription au profit des services nous ayant transmis les documents mentionnés ci-dessus. Toutefois, MEDIA JEUNESSE VACANCES s'engage à prévenir les services ayant effectué une pré-inscription dès lors que nous ne sommes plus en mesure de garantir une place.

Confirmation de l'inscription

L'inscription est confirmée à réception de l'ensemble des documents mentionnés dans le document « Guide constitution du dossier » transmis lors de la pré-inscription à savoir :

- Le document "1 fiche de renseignements" dûment complété
- Le document "2 fiche sanitaire" dûment complété
- Le document "3 certificat médical" dûment complété par le médecin traitant

- Le document "4 Autorisation des responsables légaux" dûment complété
- Une attestation de sécurité sociale / CMU (EN COURS DE VALIDITÉ)
- La copie du carnet de vaccination
- Si le jeune présente une pathologie particulière, un protocole médical
- Le cas échéant, une attestation de natation 50m nage libre

En fonction des éléments transmis, MEDIA JEUNESSE VACANCES peut refuser l'inscription de l'enfant si nous estimons ne pas avoir les capacités pour l'accueillir dans de bonnes conditions. Dans ce cas, le responsable du participant sera contacté et il pourra lui être proposé d'avoir recours à une tierce personne pour accompagner l'enfant en séjour.

Le prix du séjour

Le prix du séjour comprend l'hébergement en pension complète ainsi que les activités. Il ne comprend pas le voyage accompagné aller/retour ainsi que les assurances optionnelles.

Le convoyage

Des convois sont organisés au départ de Paris, Lyon et Marseille, Lille et Reims. Les convocations au départ sont transmises dès réception du dossier d'inscription complet.

Annulation du séjour du fait de MEDIA JEUNESSE

MEDIA JEUNESSE VACANCES se réserve le droit d'annuler un séjour qui ne réunirait pas assez de participants ou d'annuler l'inscription d'un jeune si nous estimons ne pas avoir les capacités pour l'accueillir dans de bonnes conditions. Dans ce cas MEDIA JEUNESSE VACANCES proposera l'inscription sur un autre séjour ou le remboursement intégral des frais engagés.

MEDIA JEUNESSE VACANCES peut se voir dans l'obligation de modifier des dates et horaires de séjour en fonction des contraintes imposées (mouvements de grèves, changements d'horaires imposés) par les compagnies aériennes, maritimes ou ferroviaires. Nous nous efforcerons le cas échéant de proposer des solutions adaptées afin de garantir la faisabilité du séjour. Toutefois, les frais supplémentaires occasionnés par ces événements restent à la charge du participant.

Annulation du séjour du fait du service responsable du participant

Une fois le séjour « réservé » (voir chapitre « Réservation d'une place »), si une annulation intervient :

- 31 jours ou plus avant le départ, l'acompte est remboursé intégralement.
- Entre 21 et 30 jours avant le départ, 30% du montant total (séjour + convoyage) est dû.
- Entre 15 et 20 jours avant le départ, 50% du montant total est dû.
- Entre 8 et 14 jours avant le départ, 75% du montant total est dû.
- Moins de 7 jours avant le départ, 100% du montant total est dû.

Assurance Annulation optionnelle

L'assurance annulation optionnelle doit être souscrite au moment de la pré-inscription au séjour. Le tarif est égal à **3% du montant total du séjour (transport compris)**. Elle permet de modifier les conditions d'annulation d'un séjour, si le participant se voit dans l'obligation d'annuler son séjour pour cas de force majeure à savoir :

- Maladie grave (Les annulations dues à des maladies, dont la pathologie était connue avant la souscription de l'assurance ne pourront être prises en charge).
- Décès
- Accident
- Hospitalisation pour cause intervenue après l'inscription

Les situations suivantes, mais pas exclusivement, ne sont pas couvertes :

- Non présentation au départ sans justification
- Fugue de l'enfant.
- Opposition des responsables légaux.

Avec l'assurance annulation, les conditions d'annulation du séjour sont les suivantes :

- 15 jours ou plus avant le départ : seul le coût de l'assurance est dû.
- Entre 3 et 14 jours avant le départ : 50% du montant total (séjour + voyage + assurance) est dû.
- Moins de 2 jours avant le départ : 90% du montant total du séjour est dû.

Toute annulation devra nous être adressée dans les meilleurs délais par lettre recommandée avec accusé de réception. Vous devrez joindre à ce courrier un certificat médical précisant la nature ainsi que la gravité de la maladie ou de l'accident et les conséquences prévisibles, un bulletin de situation en cas d'hospitalisation, un certificat ou fiche d'état civil en cas de décès. MEDIA JEUNESSE VACANCES se réserve le droit de ne pas appliquer les conditions de l'assurance annulation si les informations fournies ne prouvent pas la matérialité des faits.

Modalité de paiement

Le règlement des séjours peut s'effectuer par chèque ou par virement bancaire.

Les factures sont adressées au terme du séjour et le paiement exigible dans les délais réglementaires prévus par la Loi.

Retour anticipé

Tout séjour commencé est dû. En cas de renvoi d'un jeune du séjour dans sa famille ou dans l'établissement éducatif qui l'accueille, tous les frais afférents à son transfert à savoir le billet retour du jeune, le billet aller/retour de son accompagnateur ainsi que les frais de mission de celui-ci seront facturés. Les journées passées hors du centre ne seront pas remboursées.

Frais médicaux

« L'autorisation des responsables légaux » prévoit que les responsables légaux s'engagent, le cas échéant, à verser à MEDIA JEUNESSE VACANCES le montant du remboursement de la sécurité sociale perçu pour des frais médicaux engagés au profit de l'enfant accueilli en séjour. Ce document permet à MEDIA JEUNESSE VACANCES de solliciter directement la caisse primaire d'assurance maladie du département de rattachement du jeune pour obtenir le remboursement des frais engagés.

Assurances responsabilité civile professionnelle

MEDIA JEUNESSE VACANCES a souscrit auprès de la compagnie MMA un contrat responsabilité civile professionnelle sous le numéro de police A127 718 074.

Fiche trousseau et bagages

La fiche trousseau doit être dûment complétée par les responsables légaux ou les services en charge de l'enfant, les vêtements doivent être marqués au nom de l'enfant. Une étiquette portant le nom et l'adresse de l'enfant ainsi que le nom et l'adresse du centre de vacances doit être attachée à chaque bagage.

Les séjours à l'étranger

Toutes les informations relatives aux séjours à l'étranger (déroulement, formalités administratives, démarches médicales, etc.) seront indiquées dans un dossier spécifique. Les modalités d'inscription restent les mêmes.

Décharge de responsabilité

MEDIA JEUNESSE décline toute responsabilité en cas de perte, de vol des effets personnels du jeune ou en cas de dégradation du matériel.

Informatiques et libertés

Les informations communiquées sont indispensables à la prise en compte de votre demande ; elles donnent lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification dans les conditions prévues par la Loi Informatique et Libertés.

Adhésion à l'Association

La cotisation annuelle de dix euros sera prélevée sur le premier séjour et ce par service prescripteur afin de souscrire à l'adhésion à l'association MEDIA JEUNESSE VACANCES.



SOUTIEN AUX TRANSFERTS

Média Jeunesse Vacances peut proposer aux établissements sociaux et médico-sociaux (ESAT, MECS, ITEP, IME, etc.) un soutien logistique et technique dans l'organisation des transferts (temps de vacances réunissant usagers et équipes éducatives en dehors de l'établissement).

L'ensemble des sites présentés dans ce livret, en France comme au Maroc, sont susceptibles de pouvoir accueillir des groupes plus ou moins autonomes. Média Jeunesse Vacances peut proposer des solutions « à la carte », prévoyant aussi bien l'hébergement, l'alimentation, les activités, le transport, le renfort de personnel éducatif.

**POUR TOUTE DEMANDE D'APPUI À UN TRANSFERT,
MERCİ DE NOUS CONTACTER AU 04 78 26 38 92 !**





~~~~~

**MEDIA JEUNESSE**  
227, avenue Paul Bouret  
13300 Salon de Provence  
**Tél. 04 78 26 38 92**

~~~~~

www.mediajeunesse.com